

## ACTUALITÉS

### ○ **COVID-19 – RESTEZ PRUDENTS**

**#Déconfinement** - Dans le cadre de **la stratégie de déconfinement** progressif établie par le Gouvernement et dans le prolongement des annonces du 19 juin, **la ministre des Sports Roxana MARACINEANU** présente les principales mesures qui ont été actées en Conseil de défense et de sécurité nationale **concernant le secteur du sport à partir du 22 juin 2020**. [En savoir plus](#)

Retrouvez par ailleurs les **4 guides pratiques** post-confinement **liés à la reprise des activités physiques et sportives** en métropole et Outre-mer dans le respect des règles sanitaires.

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**

[Guide de recommandations sanitaires à la reprise sportive](#)

[Guide d'accompagnement des sportifs de haut niveau et professionnels](#)

[Guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives](#)

[Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives](#)

Plus d'informations sur [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

### ○ **SOUTIENS TON CLUB**

Avec le soutien du ministère des Sports, la Fondation du Sport Français, le CNOSEF, le CPSF, ANS et les associations représentant les collectivités locales ont lancé l'opération solidaire « [Soutiens Ton Club](#) », une plateforme **de dons** au bénéfice des clubs sportifs.



**Ensemble, aidons nos clubs à battre le virus et à sortir plus forts de cette période !** Permettons leur de se réinventer et **assurer la qualité d'accueil de leurs adhérents.**

Pour cela, **faites un don au club de votre choix, déductible d'impôts.** [Pour en savoir plus](#)

### ○ **ORGANISER DES RÉUNIONS À DISTANCE**

Les réunions d'**Assemblées Générales** ou de **conseils d'administration** font partie intégrante de la vie associative. Une **ordonnance adoptée dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire** relative à l'épidémie de **Covid19** a provisoirement **assoupli les conditions de participation à distance**. [Plus d'informations](#)

### ○ **CARTE PASSERELLE**

La **carte passerelle** permet de **favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club** en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité



de **tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération**. Pendant 7 semaines, **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 17 octobre 2020**, les enfants vont **avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence**, à raison de trois séances par club maximum. [En savoir plus](#)

## ○ MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI

En lien avec le dispositif de la Carte Passerelle, le **CNOSF** et **@BeSport** ont lancé la plateforme **#MonClubPrèsDeChezMoi**, premier **outil de recherche des clubs sportifs en France**. Trouvez en un clic votre futur club parmi les **145 000 clubs déjà référencés** !  
[monclubpresdechezmoi.com](http://monclubpresdechezmoi.com)



## ○ VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

Pour prévenir les violences, en particulier sexuelles, dans le milieu du sport, le ministère va systématiser les contrôles d'honorabilité à tous les encadrants et dirigeants. **Salariés comme bénévoles**. [Plus d'informations](#)



## ○ CONCOURS FEMMES & SPORT



Le Comité Régional Olympique et Sportif **Bourgogne-Franche-Comté** reconduit, en 2020, le **concours "Femmes et Sport"**, en partenariat avec le Conseil Régional BFC et la DRJSCS BFC.

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

**Date limite de retour le 12 juillet 2019**. [Plus d'informations](#)

## ○ TROPHÉES DU BÉNÉVOLAT

Le Département de la Côte-d'Or a souhaité reconduire les **Trophées du Bénévolat** pour conforter les associations départementales au travers d'une mise en valeurs des actions solidaires et du bien vivre ensemble.



Cet appel à projets est ouvert à toutes les associations quelque soit leur domaine d'action. Pour cette édition 2020, au regard de la crise sanitaire actuelle et des élans de solidarité qu'elle a suscités, le thème unique des trophées 2020 est celui de la solidarité, déclinés selon les types de publics bénéficiaires.

Les associations lauréates seront récompensées par des trophées thématiques qui mettront à l'honneur les initiatives les plus marquantes durant la crise sanitaire. La remise des prix aura lieu à l'occasion des **Assises du Bénévolat courant décembre 2020**. [En savoir plus](#)

## FINANCEMENTS

### ○ AIDES EXCEPTIONNELLES APPRENTISSAGE

Création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, jusqu'au niveau de la licence professionnelle et pour toutes les entreprises dont les associations.



Aide financière de :

- 5 000 euros pour un apprenti de moins de 18 ans ;
- 8 000 euros pour un apprenti majeur ;

par contrat préparant à un diplôme jusqu'à la licence professionnelle (bac + 3 – niveau 6 du RNCP). [En savoir plus](#)

## ○ CONSEIL REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Face au constat du **très faible nombre de missions de service civique en zone rurale**, la Région vient en **appui du déploiement du dispositif dans ces secteurs** afin que tous les jeunes de Bourgogne Franche-Comté aient **les mêmes chances d'en bénéficier**. La Région accompagne donc les petites communes, établissements publics de coopération intercommunale et **associations situées en zone rurale** afin de les encourager à avoir recours au dispositif de service civique.



La Région **soutient le déploiement de missions de service civique en milieu rural par l'octroi** :

- **d'une subvention à l'indemnité** versée aux jeunes, **prise totalement en charge par la Région** pour toutes les structures d'accueil bénéficiaires du dispositif
- **à laquelle peut s'ajouter une subvention à l'ingénierie de 400 €** en cas de recours à une structure intermédiaire agréé.

[Plus d'informations](#)

## ○ FONDS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'Agence Nationale du Sport tenait ce jeudi 25 juin un conseil d'administration extraordinaire en raison de la crise COVID-19. A cette occasion, la ministre des Sports Roxana MARACINEANU a présenté **une évaluation des aides publiques apportées par le Gouvernement** pour soutenir le **secteur sport**. Elle a également annoncé avec le Président de l'Agence nationale du Sport, Jean CASTEX **la création d'un nouveau fonds de soutien aux associations sportives**. [En savoir plus](#)



## ○ SUBVENTIONS PRÉVENTION COVID-19



**Pour aider les entreprises de moins de 50 salariés et les travailleurs indépendants** à prévenir la transmission du COVID-19 au travail, **l'Assurance Maladie – Risques professionnels** propose la subvention « **Prévention COVID** ». Si vous avez investi depuis le 14 mars ou comptez investir **dans des équipements de protection**, bénéficiez **d'une**

**subvention allant jusqu'à 50 %** de votre investissement. [Plus d'informations](#)

## ○ DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES COVID-19

Conformément aux annonces du Premier ministre au comité interministériel du tourisme du 14 mai, **les entreprises des secteurs de l'hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, événementiel, sport, culture**, les entreprises de secteurs connexes, qui ont subi une très forte baisse d'activité, **font l'objet d'un soutien renforcé par l'État**.



Les entreprises des activités relevant de ces secteurs, quelle que soit leur taille, **pourront continuer à bénéficier d'une prise en charge à 100% de l'indemnité d'activité partielle** pour les heures non travaillées **jusqu'en septembre**. [En savoir plus](#)

**Contact** : DIRECCTE BFC - [celine.jankech@direccte.gouv.fr](mailto:celine.jankech@direccte.gouv.fr) - [brigitte.blanc@direccte.gouv.fr](mailto:brigitte.blanc@direccte.gouv.fr) - 03.80.45.75.64 - 03.80.45.75.65

## FORMATIONS

### ○ FORMATION CASICO



Le CDOS de Côte-d'Or organise une formation comptabilité **avec le logiciel CASICO le vendredi 16 octobre 2020** de 19h à 22h30 à DIJON.

Au regard du contexte sanitaire, CASICO est proposé **depuis le 15 mai 2020** sous formes de :

- **Tutoriels** - intégrant **les supports pédagogiques**, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line dans les 3 mois suivants l'envoi des tutoriels.**
- **Visio-Formations** - intégrant les supports pédagogiques, l'assistance CASICO, le logiciel en format monoposte à vie, **l'adhésion gratuite à CASICO On Line pendant 1 an & une formation en visio-conférence à distance.**

[Consultez les modalités](#)

### ○ FORMATIONS VILLE DE DIJON

La ville de Dijon, en collaboration avec le CRDVA **propose un programme complet de formations gratuites** à destination **des responsables, salariés et bénévoles associatifs**. Ce programme est élaboré en tenant compte des échanges quotidiens avec le milieu associatif et **en fonction des besoins exprimés par les associations**.

A travers ces formations, le service Vie associative de la Ville de Dijon et les partenaires du milieu associatif local donnent **les clefs de la réussite de vos projets associatifs**. [Consultez le catalogue](#)



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,  
[crib.cotedor@franceolympique.com](mailto:crib.cotedor@franceolympique.com) ou 09.63.06.66.36  
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles  
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,  
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <https://cdos21.org/>



Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [crib.cotedor@franceolympique.com](mailto:crib.cotedor@franceolympique.com)

